

Avant-propos

L'orthographe du français a été fixée d'abord au XII^e siècle : elle notait les sons prononcés pour la commodité des transcriptions et de la graphie. C'était plus facile alors, plus facile qu'aujourd'hui ? Vous plaisantez ! Voici comment écrivait François Rabelais, le créateur du géant Gargantua, vers 1535, époque de la création du Collège de France par François I^{er}, afin de lutter contre le dogmatisme de la Sorbonne, année aussi de la publication de l'ordonnance de Villers-Cotterêts imposant l'emploi du français – contre le latin – pour tous les actes de la vie publique :

« Après disner, tous allèrent pelle-melle à la Saulsaie, et là, sur l'herbe drue, dancèrent au son des joyeux flageolletz et doulces cornemuzes tant baudement que c'étoit passe-temps céleste les voir ainsi soy rigouller. »

Vous comprenez le sens de cet extrait, bien sûr. Vous remarquez que le *disner* est devenu le *dîner* (l'accent circonflexe garde la mémoire du *s*) ; que les instruments de musique sont plus faciles à orthographier à présent ; que *rigoler* ne date pas d'aujourd'hui ; que la *dance* anglo-saxonne est un emprunt au français et que les jeunes écoliers qui font la faute se sont juste mis à l'heure de la Renaissance...

À partir du XVII^e siècle, l'orthographe devient un des emblèmes du bien parler, celui des personnes cultivées... ou censées l'être (car le roi ne donne pas toujours l'exemple !) ; elle est alors réglée par l'Académie française

à partir de sa création en 1635 ; certains font même remonter l'apparition des fautes d'orthographe à la publication de la première édition du fameux *Dictionnaire* de l'Académie en 1694.

☛ **Pour en savoir plus :**

Bernard Cerquiglini, *Le Roman de l'orthographe, au paradis d'avant la faute* (Hatier) ; et, bien sûr, François Rabelais, *Œuvres complètes* (Seuil, coll. « L'intégrale »), dans laquelle vous pourrez apprécier le français d'hier et d'aujourd'hui à travers les écrits d'un des plus inventifs de nos écrivains.

C'est lui, par exemple, qui a inventé le roi Pétaud (dont on devine bien l'origine !), qui a donné le mot *pétaudière*.

En même temps que l'orthographe se développent les grammaires, à la fois codification de la langue et essai d'explication et de transmission. L'orthographe est ensuite liée à l'alphabétisation de la population sous la III^e République puisque, à cette époque, ont été formulées nombre de règles de grammaire censées aider l'élève à se repérer et à mémoriser ce qu'il apprend. Depuis, la grammaire est soumise à des polémiques¹ et des réformes diverses jusqu'à celle de 1990 (*Journal officiel* du 6 décembre 1990).

Aujourd'hui, les utilités sociales et personnelles de l'orthographe sont : être compris, éviter les ambiguïtés, et aussi présenter à autrui une connaissance correcte de sa langue, la langue française, qu'elle soit langue maternelle, seconde ou étrangère, c'est-à-dire aussi une bonne image de soi.

Et pour l'avenir : allons-nous vers une orthographe simplifiée, du genre des messages SMS (ou textos) dont raffolent les adolescents ? *YAKA, IFO, ONDOI, FÉBO, KESTUFÉ...* L'affaire ne date pas d'aujourd'hui, à preuve ce concours de la missive (en latin) la plus courte entre Rousseau et Voltaire : « *Eo rus* » (« Je vais à la campagne »), écrit l'un. Et l'autre, grand seigneur : « *I !* » (« Vas-y ! »). En latin dans le texte...

1. Il y eut aussi des polémiques avant ce temps, mais elles étaient le fait d'un cercle plus restreint de personnes : par exemple Voltaire demandant que les terminaisons *-ois* du français soient désormais écrites *-ais*. Il aura satisfaction... mais de façon posthume, un siècle après sa mort.

Et comment oublier le légendaire « doukipudonktan » de *Zazie dans le métro*, le chef-d'œuvre de Raymond Queneau (1959) !

Pour l'avenir, il reste à faire. Mais, comme on le voit, de bonnes et anciennes bases sont présentes. Il faut leur adjoindre le goût des mots et de la rencontre avec certains de ces personnages du lexique, tellement typés, avec leur chapeau, leur canne et leurs écarts.

Les difficultés de l'orthographe, même allégées par la fréquentation des mots, demeurent parfois présentes, à voir l'usage restreint fait des tolérances et modifications permises par l'Académie en 1990 (☛ annexe, p. 189). À chacun de veiller à son propre langage : « Mes mots, c'est moi ! » Une meilleure orthographe, c'est possible, cela peut même être simple et non traumatisant. On peut y arriver, petit à petit : il faut le désirer, en avoir besoin et être en relation pacifiée avec la langue française ; il faut aussi accorder de l'attention aux mots, les respecter comme des personnes. Ce sont des êtres vivants, qui viennent de très loin et nous parlent de nous. Qui n'aurait envie d'en savoir un peu plus sur ses origines ?

Dans ce volume, le chapitre 1 présente les pièges principaux de l'orthographe, de A à Z. Le chapitre 2 les envisage par thèmes ou par familles, et les chapitres suivants abordent les aides à utiliser pour éviter les pièges : dans le passage de l'oral à l'écrit, dans les accords, et enfin dans le vocabulaire lui-même (ce qu'on appelle aussi l'orthographe d'usage).

Chapitre 1

Les pièges de l'orthographe de A à Z

Les pièges de l'orthographe sont explicables et l'on peut en triompher. C'est logique, puisque la création de l'orthographe était destinée à faciliter la graphie et la compréhension en évitant les ambiguïtés.

Ce chapitre présente les pièges par ordre alphabétique : si vous avez une difficulté précise et urgente à régler, reportez-vous à la lettre initiale du mot qui vous ennuie, comme dans un dictionnaire alphabétique.

Bien sûr, il ne faut pas se tromper de lettre initiale, mais vous avez un droit à l'erreur, comme le montre le premier mot traité. Une lettre muette peut parfois se glisser dans un mot : et voilà un premier exemple de piège !

1-1 – Les pièges par ordre alphabétique

A

Ahaner (v.) Commençons bien : *abaners'* est glissé là, mais, à cause de son *b*, on ne le classe pas à cette place, sauf phonétiquement ; voyez donc plus bas, avec *aban...* et *aburi*.

Abbé (n. m.) / **abée** (n. f.) Vous connaissez le premier ; la seconde est l'ouverture pratiquée dans le dispositif d'un moulin pour laisser passer l'eau et en régler l'arrivée.

Abbesse (n. f.) / **abaisse** (n. f.) L'*abaisse* est la pâte à tarte affinée sous le rouleau à pâtisserie, tandis que l'*abbesse* est dévouée au monastère qu'elle dirige.

Aberrant (adj.) Inutile de doubler le *b*, même si la bêtise dont on parle est vraiment énorme ! Se souvenir ici que le double *b* en français, sous la forme *abb*, intéresse monsieur l'*abbé* ; et les *abbesses*, *abbayes* et *abbatiales* devant lesquels nous restons parfois bouche *bée*.

Abhorrer Pour bien orthographier ce verbe, il faut vraiment penser à l'horreur qu'est une détestation très vive. Mais ce serait une aberration que de former sur le même modèle un nom commun en *-tion* pour désigner le fait d'abhorrer ! Il faut se contenter de l'action sous la forme du verbe, et de ses synonymes : *exécrer*, *hair*, avec aussi leurs dérivés, l'*exécration*, la *haine*. Cela suffit, non ?

Abîme (n. m.) / **abyme** (n. m.) Avec l'accent circonflexe, c'est le gouffre, le précipice ; mais la mise en *abyme*, avec *y*, désigne un procédé de répétition avec réduction : un récit à l'intérieur d'un récit, un tableau à l'intérieur d'un tableau, un miroir dans un miroir...

Abscisse (n. f.) Ce terme mathématique désignant un « nombre qui indique la position d'un point sur un axe » présente en outre des difficultés d'orthographe.

Abscons (adj.) / **abstrus** (adj.) Ces adjectifs sont écrits comme ils se prononcent ou presque, avec un *s* final, qu'on entend au féminin, dans une réponse *absconse* – et non *absconce* : inutile d'en rajouter dans les difficultés !

À-côté (n. m.) / **à-coup** (n. m.) Employés comme noms communs invariables, ces termes gardent leur accent sur le *a* et gagnent un trait d'union : un *à-côté* désigne ce qui est à côté, ou en plus ; un *à-coup* est un « arrêt brusque suivi d'une reprise ».

Acc / ac... On n'entend pas le double *c* dans *accabler, acclamer, accommoder, accumuler* ; on l'entend dans *accéder, accent, accepter, accessit, accident*. On écrit avec un seul *c* : *académie, aconit, acrimonie*.

Accord (n. m.) / **accort** (adj.) L'accord du participe passé nous a familiarisés avec l'*accord*. L'adjectif *accort* veut dire « gracieux, avenant », par dérivation d'un mot italien signifiant habile ; il est plus usité au féminin : une *accorte* jeune femme. Remarque : ne pas assimiler la personne à ce qu'en anglais on appelle une *escort girl* !

Acquérir (v.) / **acquiescer** (v.) Ces deux verbes se conjuguent de façon un peu compliquée : *j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent ; j'acquiesce, tu acquiesces, il acquiesce, nous acquiesçons, vous acquiescez, ils acquiescent*. Pour les autres temps et modes, les formes difficiles sont le futur : *j'acquerrai, j'acquiescerai* ; le passé composé : *j'ai acquis, j'ai acquiescé*. Attention à bien distinguer : *j'ai acquis un objet* et *j'ai acquitté une facture* (☛ ci-dessous, *acquis*). Ne pas confondre non plus ces deux derniers termes avec l'*acquiescement* : *il était mis en examen, mais le tribunal l'a déclaré non coupable et l'a acquitté. Il a obtenu son acquiescement*.

Acquêt (n. m.) Acquisition faite par l'un des époux et qui devient bien commun ; le plus souvent employé au pluriel (la « communauté réduite aux acquêts » de certains contrats de mariage).

Acquis (n. m.) / **acquit** (n. m.) Il faut bien distinguer entre les deux orthographe qui renvoient à deux termes et deux sens distincts : 1) l'*acquis* est ce qui a été acquis par tel ou tel, du verbe *acquérir* (participe passé *acquis*) ; 2) l'*acquit* est ce qui a été acquitté, c'est-à-dire payé (au sens propre ou figuré) et nous rend quittes, nous libère. On écrira donc par *acquit de conscience*, tout comme la formule *Pour acquit* précédant une signature et attestant un paiement. Mais on écrira ainsi le proverbe : « Bien mal acquis ne profite jamais. »

Acre (n. f.) / **âcre** (adj.) Une *acre* est une ancienne unité de mesure agraire d'environ 52 ares. L'adjectif *âcre* signifie « irritant pour les sens ». *Une fumée âcre.*

Add / ad... Le doublement du *d* est peu fréquent en français ; on écrira *addiction*, *addition* (et son doublet latin *addenda*, invariable, désignant un ou des ajouts), *adduction*, *adducteur*, mais *adresse* (à la différence de l'anglais), *adresser*, *adorer* (même si le sentiment d'adoration est très fort), *adulte*, *adultère*. Ces deux derniers termes n'ont a priori rien en commun, du moins étymologiquement.

Affaire (n. f.) / **afférent** (adj.) Ces deux termes n'ont rien à voir entre eux ; mais il peut y avoir un dossier *afférent* à cette *affaire*.

Afféterie (n. f.) / **fête** (n. f.) L'*afféterie* ne dérive pas de la *fête*, elle en est même souvent le contraire, donc pas d'accent circonflexe sur son premier *e*... ni, évidemment, sur le deuxième. L'*afféterie*, c'est l'affectation dans les manières ou le langage.

Affligeant (adj.) / **affable** (adj.) / **affoler** (v.) / **affûter** (v.) On retiendra l'observation selon laquelle le son *f* entre deux voyelles s'écrit soit avec deux *f*, soit avec *ph*, comme dans *aphérèse*, *aphone*, *magnétophone*, *siphon*...

Agonir (v.) / **agoniser** (v.) On peut faire les deux, mais successivement et dans l'ordre orthographique : *agonir* *quelqu'un d'injures*, l'en abreuver, le couvrir de ces mots doux ; *agoniser*, finir sa vie dans les pénibilités de l'agonie, qui, comme son étymologie grecque le dit, est un combat.

Ahan (n. m.) / **ahaner** (v.) / **ahuri** (adj.) / **ahurissant** (adj.) L'*ahan*, « effort pénible », a donné – si l'on peut dire, car ce n'est pas vraiment un cadeau – le verbe *ahaner*, « peiner, faire des efforts physiques qui s'entendent, à cause d'une respiration bruyante, d'un souffle court ». Pour *ahuri* (p. passé du v. *aburir*), il s'agit d'une autre manifestation physique puisque l'*ahuri* est étymologiquement « celui dont la crinière est hérissée » (de stupeur), de même que

le *Huron*, qui deviendra au XVII^e siècle synonyme de « sauvage ». Quel est le rapport avec les coiffures punk ou les crêtes solidifiées au gel, voilà qui est laissé à l'appréciation de chacun. Ce ne sont pas forcément des *aburis*... mais c'est *aburissant*, n'est-ce pas ?

Aine (n. f.) / **haine** (n. f.) L'*aine* n'est pas la *baine* !

Aire (n. f.) / **air** (n. m.) / **ère** (n. f.) / **ers** (n. m.) / **erre** (n. f.) / **haire** (n. f.) ➡ *bère*.

Alfa (n. m.) / **alpha** (n. m.) L'*alfa* est un matériau et *alpha* est la première lettre de l'alphabet grec... qui a donné notre mot *alphabet* (la deuxième lettre étant *bêta* et la dernière *oméga*). L'*alpha* et l'*oméga* désignent parfois métaphoriquement le début et la fin de quelque chose ; ou la totalité, par exemple dans *connaître l'alpha et l'oméga de qch*.

Alène (n. f.) / **allène** (n. m.) ➡ *baleine*.

Allaitement (n. m.) / **halètement** (n. m.) L'*allaitement* du bébé avec le lait de la mère, mais le *halètement* (*h* aspiré), « fait de haleter, de respirer à un rythme précipité ».

Aller (v.) ➡ *bâler*.

Allô / **allo-** ➡ *ballo*.

Alvin (adj.) / **alevin** (n. m.) *Alvin* qualifie ce qui a trait au bas-ventre, tandis que l'*alevin* est un jeune poisson destiné au peuplement des rivières et des étangs.

Amen (n. m. inv.) / **amène** (adj.) Dire *amen* à tout, et le dire d'un ton peu *amène* (peu affable), c'est paradoxal.

-amment / **-emment** / **-ement** Les adverbes formés sur des adjectifs terminés par *ant* ou *ent* prennent deux *m* : *méchamment*, *évidemment*. Les autres adverbes en *ment* s'écrivent avec un seul *m* : *avidement*, *horriblement*, *poliment*, *strictement*, *tacitement*. CAS PARTICULIER : gentil, gentille → *gentiment*. REMARQUE : les noms communs terminés en *ment* sont généralement masculins : *le bâtiment*, *le jugement*, *le rendement*, *le traitement*...

Ammoniac (n. m.) / **ammoniaque** (n. f.) Le premier est le gaz et le second, le liquide.

Anal (adj.) / **annales** (n. f. pl.) L'adjectif concerne l'*anus*, et le nom se réfère aux *années*.

Anche (n. f.) / **hanche** (n. f.) La *anche* est une languette qui produit le son dans certains instruments à vent ; la *hanche*, qui va par deux et prend un *h* aspiré, nous porte.

Ancre (n. f.) / **encre** (n. f.) L'*ancre* marine et l'*encre* du stylo → Être bien ancré ou... bien encré.

Antre (n. m.) / **entre** (prép.) Dites et écrivez *un antre* et non *une*. Entre les deux genres, c'est ici le masculin qui convient.

-ant / -ent Comme *adhérant* (p. présent) et *adhérent* (adj.) ; mais dans beaucoup d'autres cas, le participe présent (en *-ant*) peut tantôt jouer son rôle de participe et il est alors invariable, et tantôt jouer un rôle d'adjectif et là, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom. On dira, en y *pensant*, que les têtes *pensantes* des grammairiens ont usé quelques neurones sur ce sujet !

Aparté (n. m.) Issu de l'expression latine *a parte* « à part », il désigne 1) une conversation ou un entretien entre deux personnes qui se mettent ainsi temporairement à l'écart des autres personnes présentes ; 2) des paroles qu'un acteur prononce à part soi, mais que le public entend.

Apex (n. m.) / **(h)apax** (n. m.) Un *apex*, terme d'astronomie, de sciences naturelles ou d'accentuation latine est à distinguer de l'*(h)apax* (parfois sans *h*), terme de linguistique historique ou, plus fréquemment, de lexicologie : « mot ou expression n'apparaissant qu'une fois dans un corpus donné ».

Aphélie (n. m.) / **aphérese** (n. f.) / **aphone** (adj.) / **aphte** (n. m.) Tous ces termes venus du grec s'écrivent avec *ph* ; ils sont rares et vous laissent souvent... *aphones* (« sans voix »).

Aphylle (adj.) On écrit ainsi cet adjectif désignant la plante ou l'arbre dépourvu de feuilles ; pour mémoriser, pensons à la *chlorophylle*.

Apogée (n. m.) Ce terme, au sens propre, ou au sens figuré (cas le plus fréquent), demeure masculin.

Appas (n. m. pl.) / **appât** (n. m.) Les *appas* sont les charmes susceptibles de nous attirer chez un homme (ou une femme). L'*appât*, au singulier, est ce que le pêcheur place au bout de sa ligne pour attirer les poissons, les appâter. Certes, il y a des relations entre ces deux termes, et pas seulement l'étymologie... mais l'orthographe fait la différence.

Appeler (v.) / **épeler** (v.) / **jeter** (v.) / **héler** (v.) *Appeler*, *épeler*, *jeter* se conjuguent avec le redoublement du *l* ou du *t* à certaines personnes : *j'appelle*, *j'épellerai*, *je jetterais* (☛ *La Conjugaison et ses pièges*), mais non *héler*. *Héler* se conjugue comme chanter.

Apprêt (n. m.) / **après** (prép.) L'*apprêt* est le produit (par exemple l'amidon) qui maintient la toile bien lisse. Par comparaison, on dit de quelqu'un qu'il est sans apprêt, pour signaler son naturel. Quant à *après*, ce n'est pas avant.

A priori (loc. adv., loc. adj. inv. et n. m.) / **a posteriori** (loc. adv., loc. adj. inv.) / **a contrario** (loc. adv., loc. adj. inv.) Ils s'écrivent sans accent sur le *a* ni sur le *e*, car il s'agit d'expressions latines transposées telles quelles en français, à la différence d'un *aparté*, par exemple, issu de l'expression latine *a parte* « à part ».

Aquilon (n. m.) / **aquilain** (adj.) / **aquilin** (adj.) L'*aquilon*, c'est le vent du nord. On qualifie d'*aquilin* ce qui est en forme de bec d'aigle (latin *aquila*, « aigle ») ; *aquilain* (ou parfois *aquilant*) désigne une couleur fauve ou brune (latin *aquilus*, « brun, couleur de l'aigle »).

Ara (n. m.) / **haras** (n. m.) L'*ara* est une variété de perroquets et le *haras* (prononcé comme le premier), un établissement de soin et d'entraînement pour les chevaux.

Arcanne (n. f.) / **arcane** (n. m.) L'*arcanne*, avec deux *n*, est la craie rouge utilisée par les charpentiers (parfois aussi appelée *orcanne*) ; un *arcane* ou des *arcanes* sont 1) les lames

du jeu de tarot divinatoire ; 2) par extension, des opérations ou des notions secrètes connues des seuls initiés.

Archer (n. m.) / **archet** (n. m.) / **archée** (n. f.) Si on n'est pas un aussi bon tireur que Guillaume Tell, l'*archer* de légende, on vise parfois le violoniste, ou le violon... et on atteint son *archet*. L'*archée*, mot plus rare, désigne le principe vital dans l'alchimie.

Aréopage (n. m.) / **aéroport** (n. m.) La confusion entre le premier (*aréo*) et le second (*aéro*) suffixe est fréquente : le premier dérive du dieu grec de la Guerre *Arès* (le Mars latin) et le second du terme latin signifiant « air ». Un aréopage, « réunion de personnalités compétentes », un aéroport, « port du trafic aérien commercial ».

Argutie (n. f.) / **arguer** (v.) Des *arguties*, arguments pointilleux, vous permettent d'*arguer* (que, ou de...) ; mais il faut aussi savoir conjuguer le verbe. *Arguer* peut se conjuguer comme *chanter*, conjugaison facile, et c'est la solution généralement retenue. Mais certains, pour bien faire apparaît la graphie de la prononciation qui sépare le *u* du *e*, proposent un tréma sur le *ë* : *j'argue* ou *j'arguë*. À noter : le Conseil supérieur de la langue française recommande depuis 1990 la graphie (et donc la conjugaison) *argüer*, qui serait plus conforme à l'oral (ou à l'erreur ?). L'usage ne semble guère avoir suivi ces recommandations officielles. ♣ *La Conjugaison et ses pièges*, p. 46.

Arien, ienne (adj.) / **aryen** (adj.) Ne pas confondre : l'*arianisme*, d'où provient l'adjectif *arien*, fut une hérésie du début du I^{er} millénaire niant la divinité du Christ ; mais, est *aryen* ce qui est relatif aux *Aryens*, peuple indo-européen qui, vers – 2000 avant notre ère, se répandit en Iran et en Inde ; ce peuple a été tristement rendu célèbre par la doctrine nazie.


Arôme ou **arome** (n. m.) / **arum** (n. m.) Si la prononciation diffère peu, il n'en va pas de même de l'orthographe : l'*arôme* ou l'*arome*, l'odeur, et l'*arum*, la fleur.


Arrérages (n. m. pl.) Deux *r* plus un *pour* ce terme, parent avec *arrière*, et qui désigne toute redevance dont l'échéance est passée. À distinguer des *arrhes*, « somme versée par l'acheteur au moment de la conclusion d'un marché pour en garantir l'exécution ».

Arrhes (n. f. pl.) / **are** (n. m.) / **ars** (n. m.) / **art** (n. m.) / **hart** (n. f.) Un *are*, cent mètres carrés, ne saurait être confondu avec les *arrhes*, même si la somme demandée ou versée semble énorme ! L'*ars* est, pour un cheval, le point de jonction entre chaque membre antérieur et le poitrail. Tout le monde connaît l'*art* et ses règles... mais la *hart*, moins connue, est un lien d'osier pour attacher les fagots.

As (n. m.) / **asse** (n. f.) L'*as* est une carte à jouer, et l'*asse*, un outil de couvreur ou de tonnelier.

Asc- Attention à l'orthographe avec *sc* dans *ascendant*, *ascension*, *ascenseur*, *ascèse*.

Asseoir (s') Pour ce verbe, la conjugaison a ses pièges, l'orthographe aussi, par exemple avec le *e* muet de l'infinitif.  *La Conjugaison et ses pièges*, p. 48.

Assonance (n. f.) Un seul *n*, à la différence du verbe *sonner*, mais comme *résonance*, *dissonance*, *consonance* ( ces termes).

Athée (n. ou adj.) / **hâter** (v.) Celui qui ne croit pas en un dieu, l'athée ne va pas forcément se *hâter*, se dépêcher de croire ! Attention au *e* final d'*athée*, qu'il soit masculin ou féminin, c'est pareil.

Attraper (v.) Deux *t* mais un seul *p*. On ne peut pas tout avoir...

Au et **aux** (contractions de *à le*, *à les*) / **aulx** (pl. de *ail*) / **haut** (adv. ou n. m.) / **eau** (n. f.) / **os** (n. m.) Que de sons analogues ! On ne prononce pas le *s* au pluriel des *os* mais on le prononce au singulier ; l'eau ne change pas sa prononciation mais seulement son orthographe au pluriel (l'*eau*, les *eaux*) ; les *aulx* sont le pluriel du nom *ail*, le *haut* est le contraire du bas et *au* est la contraction de *à le*, et *aux* celle

de *à les* lorsque ceux-ci sont suivis d'un nom masculin : *au basard, je vais au cinéma, puis à une vente aux enchères.*

Auspice (n. m.) / **hospice** (n. m.) L'*hospice* pour les personnes âgées est parfois placé sous de mauvais *auspices* (de mauvais signes ou présages).

Autan (n. m.) / **autant** (adv.) Le vent d'*autan* souffle dans le Languedoc, *autant* que le mistral dans la vallée du Rhône.

Autel (n. m.) / **hôtel** (n. m.) L'*autel* est la table sainte d'une église, l'*hôtel* peut vous loger.

Avent (n. m.) / **avant** (prép.) L'*avent* est le temps qui précède Noël, dans la religion chrétienne ; il est placé *avant*.

Azimut (n. m.) / **azimuté, e** (adj.) Sans *h* après le *t*, même si ces mots en paraissent dignes vu leur rareté. Précisons que le sens d'*azimuté* dérive de façon imagée du terme *azimut*. L'*azimut* est l'angle formé par le plan vertical d'un astre et le plan méridien du point d'observation ; mais par analogie, et familièrement, *tous azimuts* signifie « dans tous les sens, de tous côtés ». Celui qui est *azimuté*, ou dit tel, est celui qui a perdu le nord, ses repères ou, plus gravement, la tête. À ÉVITER : les analogies orthographiques avec les mots *bismuth* ou *zénith*.

Azyme (adj.) Bon comme le pain, ici sans levain (le pain azyne, c'est-à-dire sans levure pour lui faire prendre du volume)... mais orthographiquement un peu plus compliqué.